

31 mars 2026
COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

La culture, pari ambitieux de la commune d'Anderlecht

Le Plan Transversal Culture Anderlecht (PTCA) pour 2026-2031 a été adopté par la commune. Un plan ambitieux qui allie coordination, valorisation et soutien pour œuvrer à plus de démocratie culturelle.

S'appuyant sur 4 axes majeurs, ce plan ambitieux s'étalant de 2026 à 2031 entend refléter l'identité anderlechtoise et se voit renforcé par une politique culturelle ambitieuse, inclusive et durable.

« Notre commune s'est toujours distinguée par la richesse de son patrimoine, la vitalité de ses acteurs culturels et la diversité de ses habitants. » explique l'Echevin de la Culture et du Patrimoine, Julien Milquet. *« Aujourd'hui nous voulons aller plus loin : mettre en réseau, soutenir et valoriser ces forces vives pour créer un véritable écosystème culturel. »*

Un plan en 4 axes majeurs

Afin de soutenir ses ambitions, le PTCA s'articule autour de 4 axes majeurs :

- Un projet de **gouvernance culturelle**, entre autres, pour encourager la coordination et la concertation culturelle ; améliorer l'attractivité des musées anderlechtois ; et renforcer la visibilité à la culture, au tourisme et au patrimoine.
- Une **valorisation des richesses matérielles et immatérielles** de la commune qui rend le patrimoine culturel anderlechtois accessible à tous ; qui préserve et réinvente le folklore et les traditions populaires ; qui met en lumière le patrimoine historique pour mieux le transmettre aux générations futures ; qui s'appuie sur le secteur du tourisme comme levier pour

le rayonnement mais aussi l'emploi et l'économie locale ; avec la mise en place d'une politique de préservation et de développement du patrimoine communal.

- Un **soutien aux acteurs du secteur et nouvelle dynamique culturelle** pour favoriser la création, l'expérimentation et la production artistique ; pour accompagner et valoriser les acteurs culturels locaux ; et, pour développer la présence de l'art sur l'ensemble de la commune.
- La **promotion d'une véritable démocratie culturelle** en favorisant l'accès à la culture pour tous les publics ; en assurant la promotion de la diversité et de la cohésion culturelle ; enfin, en encourageant la participation citoyenne et l'autonomie culturelle.

Fort de ce plan culturel prévu sur 5 ans, Julien Milquet précise : « *Avec ce plan, nous faisons le pari d'une culture qui rassemble, qui émancipe et qui inspire. Une culture enracinée dans notre histoire, mais tournée vers l'avenir. Une culture faite par et pour les Anderlechtoises et Anderlechtois.* »